



SG-341-MB/SC

**ARRETE N°2022-2161**  
**portant délégation de fonctions**

❖❖❖

Le Maire de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32

Vu l'arrêté du 4 juillet 2020 portant délégation de fonctions à Madame Chantal RISSER, Adjointe au Maire

Vu l'arrêté du 5 décembre 2022 portant délégation de fonctions à Monsieur Alfred OBERLIN, Adjoint au Maire

**ARRETE**

**Article 1**

L'arrêté 2020-962 du 4 juillet 2020 est abrogé.

**Article 2**

Saadia ZAGAOUI, Conseillère Municipale, est déléguée :

- à l'état civil ;
- aux actions éducatives et numériques dans les écoles ;
- au suivi du Programme de Réussite Educative (PRE).

Par ailleurs, elle assiste Chantal RISSER et Alfred OBERLIN.

**Article 3**

Saadia ZAGAOUI est désignée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints.

## **Article 4**

Les délégations visées aux articles 2 et 3 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

## **Article 5**

Ces délégations sont exercées pour la durée du mandat du Conseil municipal issu des élections du 28 juin 2020, sauf révocation de ma part.

## **Article 6**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, inséré au registre des arrêtés et ampliation du présent arrêté sera notifié :

- aux intéressés ;
- à M. le Sous-Préfet de Mulhouse,
- au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Mulhouse,
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 5 décembre 2022

Madame le Maire

Michele LUTZ



Spécimen de signature de Mme ZAGAOUI :



SZ

### Transmission par mail de l'arrêté :

- au secrétariat général pour publication sous forme électronique sur le site internet de la Ville de Mulhouse
- au service des affaires démographiques pour information
- au service Contrôle et comptabilité centrale pour information
- au service Ressources humaines pour information
- au service éducation
- au service Affaires juridiques
- au Trésorier Principal de Mulhouse